

COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU
ANNEE SCOLAIRE 2026/2027
TRANSPORT SCOLAIRE

DEMANDE DE DUPLICATA DE CARTE POUR COLLEGIENS ET LYCEENS
(collégiens et lycéens externes ou demi-pensionnaires ou internes
domiciliés et scolarisés sur le territoire communautaire)

Le duplicata est demandé en cas de perte, de détérioration ou d'anomalies dans le fonctionnement de la carte initiale.
La demande et le récépissé sont à retourner à l'établissement scolaire qui transmettra au service Transports Urbains et Scolaires de la Communauté Creusot Montceau. **La 1^{ère} demande de duplicata est GRATUITE ; la 2^{ème} sera obligatoirement accompagnée d'un chèque bancaire ou postal d'un montant de 15 euros à l'ordre de la « Direction Transport et Mobilité » ; le coût des duplicatas suivants sera de 25 euros.** L'établissement, après validation, délivrera le récépissé à l'élève.

NOM de l'élève : _____ Prénom : _____
(en majuscule)

Sexe * F M Date de naissance : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Adresse : _____

Code postal : |_|_|_|_|_| Commune : _____

Etablissement fréquenté : _____

Classe : _____

NOM et Prénom du représentant légal * : Monsieur Madame

Adresse : _____

Code Postal : |_|_|_|_|_| Commune : _____

Tél. Portable : _____ Tél. Fixe : _____

(Seules les familles indiquant un numéro de téléphone portable recevront les alertes SMS diffusées par la Communauté).

Email : _____

***à cocher**

Je certifie l'exactitude des renseignements ci-dessus
et avoir pris connaissance du règlement des transports scolaires
consultable sur www.creusot-montceau.org

Fait à _____
Le/../....
Signature (obligatoire)

**A COMPLETER PAR
L'ETABLISSEMENT**

Code établissement

|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Code classe |_|_|

**Date de demande du
duplicata**

|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

**Cachet signature de
l'établissement :**

Partie réservée à la C.U.C.M

ACCORD :

Gratuité

Chèque de 15 euros

Chèque de 25 euros

REFUS :

Motif :

Protection des données personnelles : « Vos données personnelles sont collectées par la CUCM (responsable du traitement) afin de pouvoir instruire le dossier de transport scolaire de votre enfant. Il s'agit de permettre la délivrance d'un titre de transport et de gérer le dossier tout au long de sa scolarité avec la mise à jour des données.

Vos données sont traitées au titre des obligations légales de la CUCM en qualité d'Autorité Organisatrice de la Mobilité.

Seules les personnes strictement habilitées, dans le cadre de leurs fonctions au sein de la Direction des Transports et de la Mobilité, seront amenées à traiter vos données personnelles. Elles seront conservées sur la durée de la scolarité de l'élève.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données (cf.cnil.fr pour plus d'informations sur ces droits).

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement des données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données de la CUCM par voie électronique dpo@creusot-montceau.org

Si vous estimez, après avoir contacté le délégué à la protection des données, que vos droits Informatiques et Libertés ne sont pas respectés ou que le dispositif n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la CNIL ou par courrier postal ».